

Conducteur de travaux

Autres appellations

Assistant de travaux, Chef de travaux, Conducteur de travaux, Coordinateur de travaux, Directeur de travaux, Ingénieur travaux, Responsable de travaux, Suiveur de travaux

Définition

Prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Organise d'ailleurs la fonction de chargé d'affaires afin de réaliser un suivi de ces coûts. Assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux. Est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important (prospection, négociation...). Etablit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...). Par ailleurs, doit veiller au respect des engagements "qualité".

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce sur des chantiers de constructions neuves ou en réhabilitation. L'activité entraîne quotidiennement de nombreux déplacements entre les différents chantiers et les partenaires contribuant à la réalisation des travaux. L'ampleur des activités à entreprendre requiert une présence sur un large créneau horaire. D'ailleurs, certaines activités de gestion (personnel, élaboration de comptes-rendus, préparation de réunions de chantier) peuvent se prolonger en soirée ou conduisent à travailler en fin de semaine. La responsabilité d'un chantier nécessite d'être autonome et de travailler en étroite collaboration à la fois avec les hommes de terrain (chef de chantier...) et les équipes d'études (mètres, dessinateurs...). Enfin, avoir la passion du métier est un paramètre qui prend ici toute sa mesure.

Formation et expérience

Cet emploi/métier est accessible à partir de formations de niveau III (BTS, DUT ou équivalent) en gros œuvre ou en génie civil. Le diplôme d'ingénieur bâtiment et travaux publics est également très apprécié des entreprises. Pour la conduite de chantier de second œuvre, une formation de même niveau (BTS ou équivalent) dans la spécialité est requise. Des formations universitaires de 2^e et 3^e cycle option génie civil, bâtiment, sciences et techniques du bâtiment permettent également d'accéder à l'emploi/métier.

Compétences de base

- Analyser le dossier de marché sous les aspects techniques (financier, commercial, sécurité).
- Proposer les modifications techniques et financières nécessaires.
- Estimer, répartir et gérer les moyens en main-d'œuvre, matériels et matériaux en tenant compte des délais et des coûts.
- Définir l'installation du chantier (emplacement du matériel, des engins) et les contacts avec les différents services et administrations.
- Coordonner et contrôler l'exécution des travaux (délais, qualité...).

Compétences associées

- Connaître les mécanismes économiques et commerciaux.
- Connaître et utiliser la gestion assistée par ordinateur.
- Connaître les corps d'état secondaires.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Prendre des responsabilités et des initiatives.
- Gérer les aléas d'un chantier.
- Hiérarchiser les priorités.
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux.
- Recueillir et transmettre des informations.
- Etablir des contacts avec des interlocuteurs variés.
- Faire respecter des normes et des règles de sécurité.
- Gérer les tensions.
- Savoir travailler dans le stress et gérer ce stress.

Spécificités

Activités exercées

- Participation à l'élaboration du dossier de marché.
- Négociation avec l'entreprise des travaux supplémentaires.
- Organisation et intervention des corps d'état secondaires.
- Etablissement des documents nécessaires à l'organisation et à la mise en place des réunions de chantier.
- Etablissement des factures et situation de travaux.

Domaines d'intervention

- Travaux routiers et terrassements généraux.
- Travaux maritimes et fluviaux.
- Voieries et réseaux divers.
- Autres installations (électricité, EDF, Télécom).
- Génie civil.
- Bâtiment gros œuvre.
- Bâtiment second œuvre.

Responsabilités exercées

- Rapport direct avec les entreprises intervenant sur le chantier (appel d'offres, décide des périodes d'intervention et des délais).

Lieu d'exercice de l'activité

- Chantier bâtiment.
- Chantier génie civil.
- Autres.

Conditions de travail

- Travail à l'étranger.

Salaires (à titre indicatif)

- Conducteur de travaux (Bac+2) débutant : 28 KE
- Conducteur de travaux (Bac+2) 5 ans d'expérience : 28 KE
- Conducteur de travaux (Bac+5) débutant : 27/40 KE
- Conducteur de travaux (Bac+5) 5 ans d'expérience : 40/50 KE
- Directeur de travaux débutant : 31 KE
- Directeur de travaux 5 ans d'expérience : 41 KE
- Directeur de travaux 10 ans d'expérience : 50 KE